

Facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en métal - chaudronnier

Le facteur et/ou restaurateur d'instruments à vent en métal fabrique ou restaure des instruments à embouchure de la famille des cuivres, comme la trompette, le tuba, le cor, le trombone, et de la famille des bois comme la flûte traversière et le saxophone.

Le chaudronnier est chargé de la confection de tous les instruments de la catégorie des cuivres. Il travaille les métaux en feuilles, auxquels il donne une forme cylindro-conique : trompette, trombone ou cor.

Emploi et débouchés

La facture d'instruments à vent en cuivre est souvent semi-industrielle, un certain nombre d'opérations s'effectuant en poste fixe. Quelques grands noms de la facture des vents occupent le marché : Antoine Courtois, Besson, Selmer... La plupart de l'activité artisanale de restauration s'effectue dans des ateliers attenants aux magasins d'instruments. Dans son ensemble, la facture instrumentale française se concentre aujourd'hui surtout sur la lutherie de quatuor, les instruments à vent et leurs accessoires.

Le marché des instruments à vent en cuivre est dominé en entrée de gamme par les marques asiatiques. Les artisans français se placent quant à eux sur le moyen et surtout le haut de gamme, dans lequel leur savoir-faire est reconnu et apprécié des musiciens professionnels.

En France, le marché des cuivres est actuellement stable et estimé à 8 400 000 € pour 12 000 unités. Les entreprises françaises sont exportatrices à plus de 90% et ont une position de tout premier rang au niveau mondial. Néanmoins, les facteurs de trompettes, rencontrent une véritable concurrence d'entreprises artisanales allemandes et américaines bénéficiant d'une bonne réputation.

Devenir facteur d'instrument à vent en métal

Formation initiale

Niveau V

- CAP Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent, 2 ans.

Niveau IV

- BMA Technicien en facture instrumentale option instruments à vent, 2 ans.

Niveau III

- DMA Facture instrumentale option instruments à vent, 2 ans.

Formation professionnelle continue

Le CAP, le BMA et le DMA sont accessibles dans le cadre de la formation professionnelle continue. L'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM) au Mans propose un programme de stages courts pour les professionnels.